

L'an deux-mille-vingt-deux, le vingt-neuf septembre à 20 heures et 30 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Franck POQUIN, maire de la commune.

DATE DE CONVOCATION
23 septembre 2022

Délibération publiée le 5 octobre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27
Présents : 21
Votants : 26

Étaient présents : Franck POQUIN, Annie-Claude BESSON, Mickaël BILLOT, Pascale PATEAU, Bruno BESSONNEAU, Amandine HUMEAU, Daniel PASDELOUP, Claude DELESTRE, Marie MALHAIRE, Roland MARION, Dominique BOUVET, Pierre BEAUDOUIN, Brigitte JUBLAN, Jean-Pierre BARBEAU, Dominique VIEJO, Yann LHUMEAU ; Laëtitia DETROY HARDY ; Pierrick CAPELLE ; Emmanuel BOUTILLIER ; Delphine BACHELÉ ; Serge MÉDINA.

Représentés ayant donné pouvoir : Marielle BARRE, pouvoir donné à Amandine HUMEAU ; Lydie NORMAND, pouvoir donné à Laëtitia DETROY HARDY ; Marie-Noëlle LEGENTIL, pouvoir donné à Pierre BEAUDOUIN ; Nathalie BENAITEAU, pouvoir donné à Dominique VIEJO ;

Absents : Mikaël BOISSEAU, Béatrice VALIN ;

Secrétaire de séance : Delphine BACHELÉ ;

OBJET : CRÉATION D'UN ENTREPÔT LOGISTIQUE – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur Franck POQUIN, Maire

EXPOSÉ

Le projet porte sur la construction d'un entrepôt logistique d'une surface plancher d'environ 28 220 m², d'une emprise au sol de 27 200 m² et d'une hauteur maximale de 14,5 m.

En exécution de l'arrêté préfectoral du 19 août 2022, une consultation du public est ouverte en mairie de SAINT-LEGER-DELINIERES, du lundi 19 septembre 2022 à 9h au lundi 17 octobre 2022 à 18h à la suite de la demande formulée par Monsieur le directeur opérationnel grand ouest de la société Pitch Immo, afin d'être autorisé à installer un entrepôt logistique situé par d'activités Angers Atlantique – rue Yves Chauvin – 49070 SAINT-LEGER-DE-LINIERES, installation soumise à enregistrement visée sous la rubrique n°1510-2-b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

L'avis du Conseil municipal est également sollicité par Monsieur le Préfet.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu en préfecture le 03/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 049-200082550-20220929-DEL_2022_61-DE

DÉLIBÉRÉ

Où l'exposé, le Conseil municipal émet un avis favorable à ce projet.

La secrétaire de séance

Delphine BACHELÉ



Pour extrait certifié conforme,
le Maire

Franck POQUIN

